



**HAL**  
open science

## Modèle urbain oasien et stratégie touristique marocaine : quel lien ? : cas du Draa et de Tafilalet.

Mohamed Ben Attou, Slimane Aziki

### ► To cite this version:

Mohamed Ben Attou, Slimane Aziki. Modèle urbain oasien et stratégie touristique marocaine : quel lien ? : cas du Draa et de Tafilalet.. Colloque International "Tourisme oasien : formes, acteurs et enjeux". Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc), Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate. 23-25 octobre 2008, Oct 2008, Ouarzazate, Maroc. halshs-00793122

**HAL Id: halshs-00793122**

**<https://shs.hal.science/halshs-00793122>**

Submitted on 28 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*MODELE URBAIN OASIEN ET STRATEGIE TOURISTIQUE MAROCAINE:  
QUEL LIEN ? : CAS DU DRAA ET DE TAFILALET*

---

**BEN ATTOU Mohamed**  
Université Ibn Zohr

**AZIKI Slimane**  
ECOG-Maghreb - Eco consulting goup

## **Introduction :**

La promotion et le développement du tourisme dans les régions oasiennes du Sud marocain doivent tenir compte de deux principes fondamentaux. D'une part, le secteur du tourisme résulte de la mise en valeur intelligente et rationnelle des potentialités intrinsèques des sites. L'objectif étant la mise en place d'un produit commercialisable générant un niveau de recettes suffisant pour amortir les investissements consentis et induire un développement socio-économique durable. D'autre part, le développement touristique des régions oasiennes ne doit pas s'appuyer uniquement sur les paramètres économiques, mais doit aussi intégrer la dimension urbaine, socio-culturelle et la fragilité de l'environnement de la région : urbanisation, écosystèmes, ressources naturelles, patrimoine, tradition...<sup>1</sup>

Bien évidemment, les potentialités des régions oasiennes du Draa et de Tafilalt présentent de nombreuses spécificités. Celles-ci sont susceptibles de répondre aux besoins et aux tendances de la demande touristique : besoin d'individualité, recherche de calme et d'air, d'authenticité et de simplicité, désir d'aventure et de liberté, de découverte des traditions locales. Toutefois, il faut que les projets touristiques impulsent les villes - supports comme pôles de croissance pour que ceux-ci rayonnent, par les effets qu'ils émettent, sur l'ensemble des régions oasiennes. Le tourisme paraît multiplier la création d'emplois et de revenus dans les domaines directement liés à l'activité elle-même, mais aussi dans les domaines annexes comme l'agriculture, le bâtiment, les services, l'artisanat, etc.. Selon l'hypothèse de 60 000 lits à l'horizon 2020 dans les régions oasiennes, les emplois créés sont estimés à environ 30 000 e »mplois directs et plus de 100 000 emplois indirects<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, et à partir de deux espace oasiens (Draa et Tafilalt) nous tenterons de vérifier, à travers cet article, est ce que la ville oasienne, support du développement, s'inscrit dans cette optique ? Si oui sur quel modèle de croissance le fait-elle ? A quel logique et territorialité réagit l'entreprise touristique ? Est-ce que la stratégie touristique et le tourisme oasien s'inscrivent

vraiment dans une dimension du tourisme durable relevant d'un développement alternatif ?

## **Mise au point méthodologique**

L'élaboration d'un modèle de développement urbain adapté à la ville oasienne est envisageable à partir d'une analyse systémique et d'une réflexion méthodologique faisant appel aux sciences géographiques et au contexte d'utilisation spatiale de la ville.

Les différentes études menées dans des espaces particuliers que sont les oasis ont toujours montrés le caractère particulier de ces espaces, et du même coup le caractère particulier des solutions à mettre en œuvre. Comment proposer un projet de développement capable d'abord de fédérer acteurs et populations locales derrière un modèle de développement urbain à assise environnementale, capable de générer les interventions prioritaires à mettre en œuvre, en l'occurrence les activités touristiques, afin de sauver l'oasis.

Si parler de « modèle » de développement urbain implique certes de nombreuses difficultés, notamment dans la nécessité de l'acceptation collective du choix à mettre en œuvre, il permet à la région d'entrevoir l'espoir de son renouveau, en visant un objectif commun à chacun, à savoir, la sauvegarde de ce patrimoine national et international par le maintien de conditions vivables pour la population locale, par la réintégration de tous les éléments qui constituent un oasis n'ont pas destiné à la survie mais aussi à être commercialisée. A cet effet, on ne peut s'attendre dans cette région à se trouver face à plusieurs choix de développement. De même, les orientations qui ressortent des différentes analyses sectorielles n'ont pour autre but que de participer à la définition de ce projet global de développement, qui se traduit ici par la définition en démarche méthodologique.

La dimension conceptuelle du modèle ne vient pas de nulle part mais, parte du cumul et des héritages qui ont configurés une urbanisation qui s'est effectuée dans un contexte de marginalité socio-spatiale qui a progressivement pu s'approprier la ville.

## **1- Est-ce que la ville oasienne dispose actuellement d'un modèle urbain quelconque ?**

<sup>1</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de l'Eau, 2003 : « Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc », deuxième phase, Dirasset, p.78.

<sup>2</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de l'Eau, 2004 : « Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc », troisième phase, Dirasset, p.78.

Pour pouvoir répondre à cette question pertinente, plusieurs précisions s'imposent :

- Avant nous rationaliser l'utilisation d'eau ?
- Est-ce que n'a réussi à maintenir l'activité agricole ou à défaut la convertir ?
- Est-ce que vraiment le tourisme est capable à lui seule prendre relais de l'agriculture ?
- Avons-nous arrivé à assainir la situation foncière ou à formaliser l'action de l'Etat en la matière ?
- Sommes-nous capable d'opérer une classification régionalisée des terres, plus détaillée que la classification habituelle ambiguë ?
- Avons-nous réussi à requalifier l'habitat et les zones urbains ?
- Avons-nous réussi à mettre en place une politique urbaine rationnelle aux défis que posent les villes oasiennes ?
- Pouvons nous dire que notre diagnostic environnemental n'est pas amplement en dégradation ?
- Avons-nous réussi à convertir les retombées de l'émigration internationale en action de développement durable ?
- Avons-nous des fonctions urbaines appropriées pour les villes oasiennes en dehors d'un tourisme flottant et d'une administration sécuritaire ?
- Les capitales régionales oasiennes sont-elles complètes au niveaux sanitaire, socio-éducatifs et entrepreneurial ?

Sans se référer au détail, la réponse est mitigée : un oui pour deux non. Certes, on est en phase de transition. On vient d'afficher la volonté d'un développement durable et stratégique. On vient de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et d'appui aussi bien en approche qu'en financement et logistique. On a même réussi à développer et

activer des programmes de grande envergure comme l'Initiative Nationale pour le Développement Humain mobilisant ainsi des fonds impressionnants et de la mobilité au plus haut niveau. Nous avons activé et réussi des programmes d'importance vitale, les barrages, l'électrification, l'équipement en eau potable. Il nous reste de bien comprendre le contexte du fonctionnement de nos entités urbaines telles qu'elles sont et non pas telles que l'on conçoit parce qu'elles sont déjà là.

### **1-1- Le concept de marginalité et sa pertinence dans la démarche géographique**

La marginalité est un fait social qui est particulièrement difficile à circonscrire. Ce terme qualifierait-il uniquement ces groupes à identité incertaine, placés aux lisières du corps social sans pleinement y appartenir ? Le terme marginalité vient de marge, mais une marge n'existe que si on détermine une ligne (frontière) qui la distingue du reste ou plutôt de ce qui est perçu comme la norme. On pourrait ainsi proposer une première définition de la marginalité : c'est une situation qui est perçue par les « intégrés », ceux qui décident cette frontière, comme en étant à l'écart des normes et valeurs communément partagées dans la reconnaissance sociale ( participation à la vie collective, le travail, le lien social et familial). Les intégrés seraient ceux qui détiennent le statut social, une reconnaissance. Les autres seraient des « exclus » du fait de leurs comportements ou façons de vivre et la question de leur intégration posent dans de nombreuses villes. La péri -urbanisation dans les villes oasiennes est une forme de marginalité.

L'intensité de la marginalité se mesure par la distance (a) à un foyer (b) à partir duquel se diffuseraient les valeurs dominantes (e). Mais tout ceci est très fluctuant : où se situe le foyer ? Qui en décide ? A partir de quelle distance estime-t-on qu'on appartienne aux marges ? Il faut garder en mémoire le rôle néfaste de tous ces censeurs pour qui la déviance par rapport à des normes (communautaires ou traditionnelles) demande sanction.

Or, ceux qui vivent dans les marges représentent une population très diversifiée. Le profil n'est pas figé ni unique. Se sont donc les normes et valeurs qui définissent la marginalité sociale. Quand la notion de marginalité apparaît dans l'école française de géographie vers les années 70, puisqu'elle fut d'abord expérimentée par les géographes et sociologues anglo-saxons de l'Ecole de Chicago, les mots et les discours qui l'entouraient recoupaient des approches liées à la perception, la représentation et l'imaginaire. Ainsi la marginalité apparaissait comme un concept

mouvant qui varie avec le temps, les lieux et les locuteurs.

Chez les géographes, le terme marginalité est souvent accompagné d'un qualificatif : marginalité spatiale ou marginalité socio- spatiale. Il semble désigner un fait géographique qui caractérise des espaces présentant des handicaps (pauvreté, sous intégration physique ou socio -économique, contraintes physiques...). On utilise fréquemment quand il s'agit de marges urbaines le terme de marges pour qualifier des espaces périphériques par rapport à des lieux centraux, points de convergence. Ainsi l'émergence de la marginalité comme concept pertinent en géographie est liée au fait qu'elle traduit à la fois un état social et spatial. Ce sont les processus qui écartent certains groupes des relations dominantes et ces groupes marginalisés développent des pratiques spatiales.

Notre réflexion s'inscrit dans ce courant de pensée où la géographie s'interroge sur les questions de société et notamment sur le rapport entre enjeux sociaux et pratiques spatiales. Ce cadre conceptuel est une entrée pour étudier les liens entre processus sociaux, configurations territoriales et pratiques spatiales.

Dans le cas de l'urbanisation dans la région oasienne du Draa et de Tafilalt, nous considérons la petite ville oasienne d'aujourd'hui comme un double dispositif complexe secrétant naturellement de la marginalité socio- spatiale mais, lui-même, il est le produit d'une marginalité socio- spatiale par rapport aux métropoles régionales et places centrales de groupes dominants qui décident les normes et les valeurs.

## **1-2- Principes du modèle actuel de la ville oasienne**

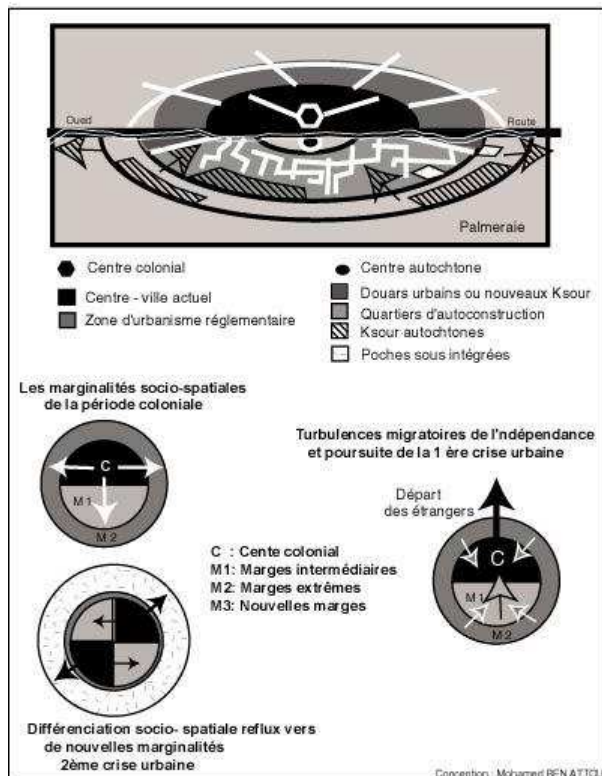
La ville oasienne dispose depuis l'indépendance d'un modèle colonial hérité ou la ville oasienne est dédoublée voire ségrégative. Les turbulences migratoires post-indépendantes aussi bien que les modes d'intervention successifs sur la ville allaient faire transiter la ville d'un désencrassement à la différenciation -marginalisation.

Déjà le modèle colonial avait instauré deux types de marginalité socio- spatiale par rapport au centre européen : une zone de marges intermédiaire accolée au centre colonial mais de normes et de valeurs spatiales « inférieures ». Ici la croissance urbaine s'articule sur un modèle d'urbanisation diffuse qui finit par produire, par fait de prince, la deuxième zone de marges extrême en auréole.

Avec le départ de la communauté européenne et l'avènement migratoire on va entrer dans une première phase de la crise urbaine qui va influencer énormément le modèle urbain oasien. En effet, le départ des étrangers va susciter une forte mobilité cette fois centrifuge pour l'acquisition de l'espace préférentiel. C'est-à-dire le centre ou la ville coloniale. Cette dernière va exercer une forte influence sur la population du centre autochtone et sur les populations des marges extrêmes. Ces derniers combleront le vide instauré par la population des marges intermédiaires. Du coup, on a interférence de normes, de valeurs, de pratiques urbaines et de marginalité à toutes les échelles aussi bien au niveau identitaire qu'au niveau comportemental. Cette nouvelle marginalité devient un mode de vie dans l'espace oasien depuis les années 70.

La différenciation socio- spatiale responsable des nouvelles marginalités synonymes de la deuxième crise urbaine qui vont produire le même fait de prince du modèle colonial. La ville européenne devienne un centre aggloméré (noyau colonial+ce qui reste du centre autochtone) socialement et spatialement différentiel dont la marginalité devienne intra- marginale. On est face désormais à un nouveau modèle de lutte de classes : classe aisée (MRE) / classe moyenne (fonctionnaires)/ classe pauvre (population autochtone des nouveaux Ksar intégrés à la ville. Cette lutte de classes va permettre, par le jeu d'acquisition de l'espace préférentiel qu'il soit immobilière ou d'activité, l'élargissement du centre aggloméré au dépend des marges extrêmes évoluées. Le déroulement du processus dans son ensemble qui correspond aux années 80 et 90 va produire à son tour un effet d'urbanisation diffuse non légitime par manque d'équipement sociaux et par manque d'infrastructure de base: la péri- urbanisation est née.

Fig. 1. Modèle urbain colonial hérité  
La petite ville oasienne dédoublée et ségrégative



Ainsi on peut affirmer, sans risque, que le schéma d'évolution du modèle urbain oasien a fini finalement par reproduire un modèle colonial où la ville est dédoublée et davantage ségrégative. La petite ville oasienne d'aujourd'hui reflète bien ce modèle. Q'il s'agit de Boumalne- Dades, d'Agdz, de Tinghir, d'Erfoud, de Tinjdad ou d'autres petites et pseudo- villes, on s'inscrit toujours dans le même modèle. Il faut préciser que le renforcement de ce modèle colonial est aussi le fait d'intervention des pouvoirs publics qui ont à tout temps choisi les solutions faciles, celles de s'articuler sur l'existant en matière d'équipement et de politique urbaine. Même lorsqu'on raisonne aménagement de nouvelles ZUN, on n'arrive pas à se débarrasser de ce modèle fortement ancré dans la subconscience de nos concepteurs d'aménagement qui raisonnent en ratio de terrain et d'appropriation et en terme de regroupement des équipements.

Pour les deux villes moyennes oasiennes à savoir Ouarzazate et Errachidia, le schéma est un peut évolué par la force des chose, mais il reste articulé toujours sur le modèle colonial.

La lecture du schéma du modèle urbain actuel de la ville moyenne oasienne montre toujours l'ossature coloniale sur laquelle le modèle est conçu. Cependant, les villes promues ou qui avaient reçu des programmes de développements significatifs (commandement agricole, tertiaires, sociaux...) commencent à structurer et requalifier leurs espaces dans le sens d'une unicité socio- spatiale.

Spatialement, la croissance des villes moyenne oasiennes s'est faite selon un modèle toujours coloniale mais remodelé qui se constitue de deux entités séparées par une route le plus souvent par un Oued : la ville nouvelle, la ville périphérique.

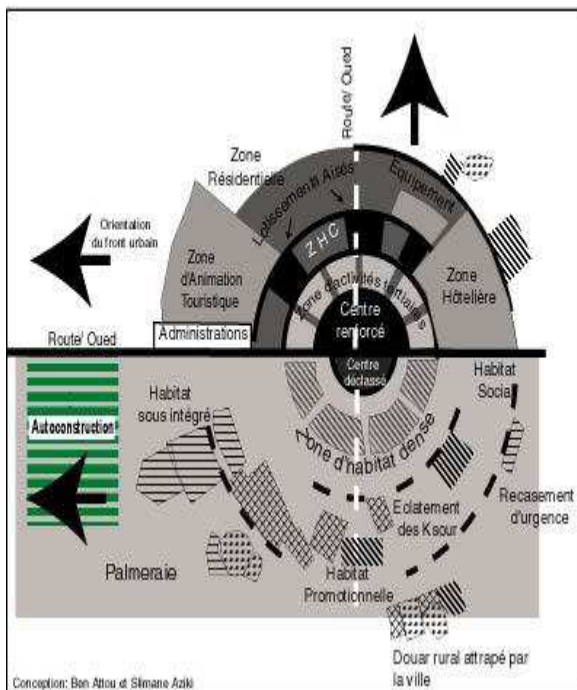
### 1-3- La ville nouvelle

La ville nouvelle se restructure et se compose de cinq unités spatiales

- Les zones d'activités touristiques accueillant les principales implantations touristiques ou para - touristiques (installations cinématographiques notamment) offrant de nombreux emplois et induisant des activités multiples dans les villes ;
- Les zones d'habitat urbain nouvelles, sous forme d'importants programmes de logements de type collectif, participent à l'atténuation des tensions sur le logement et devant aider à la prise en charge des politiques de rénovation nécessaires.
- Les lotissements d'habitat urbain individuel apparaissent comme la forme la plus spectaculaire. Très consommateurs d'espace mais qui relèvent d'un urbanisme réglementaire encouragé dans le cadre de l'investissement privé. On remarque cependant, l'apparition d'une certaine sélectivité du recrutement des bénéficiaires des lots de villas. Ce phénomène prend de l'ampleur dans la ville moyenne oasienne qui enregistre une proportion moyenne de 5.6% de l'ensemble du parc logement pour 3.3 % à l'échelle nationale.
- Les équipements et les services ont occupé des sites intégrés dans ce qu'on peut appelé schématiquement la ville nouvelle. C'est des

espaces vitrines et de jonction inter-quartiers. Leur impact est assez bien fonctionnel par rapport à l'objectif initialement fixé. Celui de donner une dynamique et une valorisation à la fois immobilière et sociale, et économiques aux entités spatiales dans lesquelles elles sont ancrés ou font jonctions.

**Fig.2. Modèle urbain actuel de la ville moyenne oasisienne**



Le modèle urbain actuel de la ville moyenne oasisienne est hérité : espace urbain et espace oasisien sont conflictuels. C'est un modèle loin d'être articulé sur une planification stratégique de l'activité touristique. C'est-à-dire que la ville se construit par opposition de territoires. En fin, il s'agit d'un modèle duel produisant une territorialité relativement intégrée face à une territorialité sous intégrée. Un espace référentiel contre un espace d'éclatement de nouvelles marges.

Un tel « modèle » ne peut s'inscrire dans une durabilité quelconque, encore moins dans un tourisme durable. Ce modèle permet certes la création de richesses individuelles, mais, il est loin de pouvoir créer la croissance économique escomptée. Parce qu'il est resté figé trop calqué sur le modèle colonial, il crée plutôt de la pauvreté.

Bien que la ville constitue aujourd'hui une composante majeure de la réalité oasisienne, bien qu'elle soit le lieu privilégié des mutations économiques, écologiques et sociales, bien qu'elle

soit aussi le lieu d'accueil de la majorité des activités économiques motrices dont le tourisme est une composante essentielle, la ville oasisienne de Draa comme de Tafilalt n'a pas réussi totalement à changer le cadre de vie des citoyens. Elle n'a pas non plus réussi à restructurer la société dans son ensemble dans un sens de durabilité du développement. D'une part, l'urbanisation démographique rapide est illégitime n'a pas permis un bon fonctionnement de mécanismes de régulation socio-économiques. L'emploi, le logement, les réseaux d'infrastructures et les équipements n'ont pas suivi le rythme d'évolution voulu. Ce qui fait de la ville oasisienne un fait subi et non pas un fait d'entraînement d'une place centrale d'économie planifiée. D'autre part, l'incapacité des activités modernes à s'auto-développer, en raison des caractères structurels de l'économie oasisienne. Ce qui traduit le développement d'une économie parallèle (secteur informels et / ou non structuré), l'extension de l'urbanisme de fait au détriment de l'urbanisme opérationnel, d'où les constructions anarchiques, les altérations écologiques (insalubrité, problèmes d'assainissement, de desserte en eau potable, pollution...), et les problèmes sociaux (pauvreté, marginalité...). Tous ces problèmes sont révélateurs d'une transition inachevée qui fait de la ville oasisienne un théâtre de tensions sociales et de succession d'erreurs territoriales.

Qu'il s'agisse de villes oasisiennes de première importance (Ouarzazate, Errachidia...), des villes de second ordre (Tinghir, Zagora...) ou de petites villes oasisiennes émergentes (Erfoud, Raissani, Rich, Tinjdad...), il est essentiel de relever le phénomène de la ville sur la ville. C'est -à- dire le «droit de la ville illégale sur la ville légale». Autrement dit, le problème de la construction illégale, en périphérie des villes, de quartiers entiers. Ainsi, il y a orientation vers un partage de la ville entre deux processus d'urbanisation opposés, légal et illégal, dans des proportions inversées qui font parfois de l'illégal l'essentiel à tel point qu'on a du mal à dissocier le centre de la périphérie (Tinjdad à titre indicatif ou le corridor Bouamalne- Kelaât Mgouna).

Le cas de Ouarzazate comme ville principale présumée comme ossature de développement dans le Draa pour jouer un rôle essentiel en matière de tourisme reflète bien cette situation duelle d'une ville oasisienne construite sous un modèle colonial. En effet, le développement de la ville s'est effectué selon deux axes.

Un axe dynamique Est-Ouest, le plus important assimilé aujourd'hui à la ville émergente touristique et cinématographique de Ouarzazate. C'est l'axe historique qui marque le prolongement du noyau ancien créé par la colonisation. Cette dynamique entraîne des extensions spatiales du noyau



historique (Kasbah de Taourirte) à l'espace enjeux (studios cinématographiques) à la sortie Est de la ville.

Un autre axe parallèle mais totalement opposé sur la rive droite de l'Oued Ouarzazate. Cette axe constitue la « périphérie décidée » de Ouarzazate qui comporte un ensemble ksour éclatés et de quartiers sous intégrés.

Bien évidemment, cette morphologie urbaine s'explique à la fois par des contraintes physiques et humaines (terrains accidenté au nord de la ville, aéroport) et par la difficulté de mobilisation des terrains institutionnels (Collectifs et militaires). L'agglomération dispose de vastes emprises non urbanisées correspondant à des terrains en litige ou à des zones naturelles et agricoles, des zones militaires et d'autres zones non construites à l'Est à l'Ouest et au Sud de la ville. Les zones ouvertes à l'urbanisation par le SDAU du Grand Ouarzazate sont formées donc par des espaces interstitiels urbains et par des terrains collectifs aptes à l'urbanisation au sud de la ville.

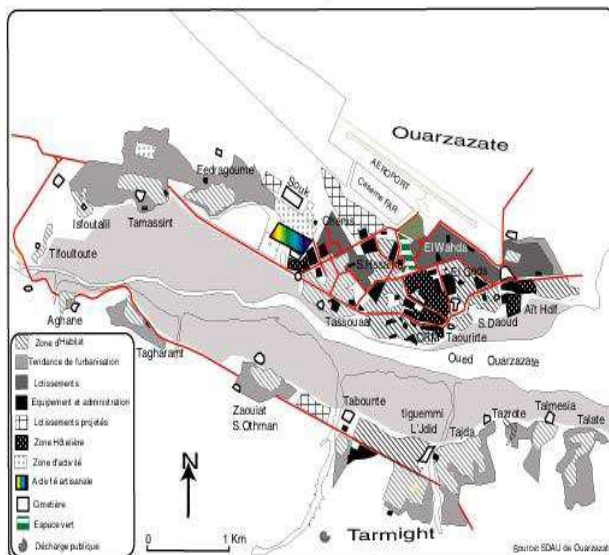
En fait, la morphologie urbaine de Ouarzazate est aussi le fait d'une décision prise au niveau administrative en 1980 lorsque les concepteurs ont décidé de larguer la ville illégale en la déclassant commune rurale de Tarmight considérant ainsi la ville comme un tracé qu'on peut configurer sans conséquences et où la dimension humaine, les pratiques urbaines, le jeu d'acteurs ne s'inscrivent pas dans la réalité quotidienne de la ville.

constate que la problématique urbaine de cette ville provient de différentes origines liées aussi bien à la forme et au déséquilibre de la configuration urbaine de la ville qu'à l'insuffisance des équipements et des infrastructures de base dans certains quartiers notamment sur la rive droite de l'Oued Ouarzazate, il ne met pas assez en exergue que cela provient essentiellement d'une politique urbaine loin d'être rationnelle. Aujourd'hui, toute la difficulté du SDAU de Ouarzazate est de pouvoir essayer de rééquilibrer l'urbanisation de part et d'autre de l'Oued Ouarzazate car l'éclatement du tissu urbain a entraîné un très net compartimentage de la ville. Ceci représente un défi qu'il aura fallu relever dès 1980.

Le territoire a sa propre logique de fonctionnement, actuellement et après 25 ans de promotion urbaine sur une partie du territoire seulement « la ville objet », la problématique urbaine se présente avec plus de complexité. D'un côté, l'axe promotionnel de la ville objet se trouve aujourd'hui stopper par le foncier militaire et l'aéroport, son extension linéaire pose un problème sérieux pour la mise en place des infrastructures publiques. Les espaces vides à l'intérieure de la ville objet ne permettent pas une meilleure maîtrise de l'urbanisation et entraînent des coûts élevés au niveau des services urbains. D'un autre côté, l'éclatement des ksour, le développement du marché insalubre et des quartiers d'habitat spontané sous équipé en infrastructures et en équipements socio- collectifs génèrent un tissu désordonné dans sa forme et désarticulé dans sa structure. Pour les deux côtés, la proximité de la STEP provoque des nuisances de mauvaise odeur. Les rejets des eaux usées dans l'Oued sans traitement représente une menace directe pour le lac du barrage sur lequel un projet de PAT ambitieux est programmé. A cette déperdition environnementale, s'ajoute le statut flou de la zone agricole située sur les deux rives de l'Oued Ouarzazate. Des fois, c'est une réserve naturelle de biodiversité, un espace vert et vivrier qu'il faut protégé contre une urbanisation sauvage. Des fois, c'est une réserve foncière constituée de terres collectives quoiqu'elles relèvent d'un contentieux, elle représente l'assiette foncière utile susceptible de modifier la morphologie de l'agglomération et sur laquelle le SDAU compte beaucoup pour son fameux programme de ZUN.

En outre, tant qu'on est dans une stratégie touristique quantitative de captation d'un potentiel de croissance économique sur dimensionnée (10 millions de touristes), de recherche de bénéfices rapides, le tourisme peut contribuer à sa propre destruction en cherchant souvent à rendre constructible les espaces naturels qui contribue à sa notoriété (Erg Lihoudi, Merzouga, Balnéaire...). A Ouarzazate » le revers d'un tourisme de masse a des effets illégitimes sur le marché insalubre de la ville

Fig.3. morphologie urbaine et occupation du sol à Ouarzazate



Tant que l'urbanisation oasienne (phénomène majeur) reste sous un modèle conflictuel, il ne peut s'agir d'un tourisme durable. Encore moins d'une ville durable. Lorsque le SDAU de Ouarzazate



illégale. Celle-ci en dépit de sa structure désorganisée, par le jeu de la spéculation, de l'émigration, d'une polarisation incontrôlable des activités cinématographiques sur la population pauvre, elle est déjà sur les espaces enjeux (Zone des Studios).

#### 1-4- La ville périphérique :

On ne peut parler de véritables composantes spatiales de la ville périphérique. C'est plutôt des morceaux de ville pastiche qui configure un mélange d'espaces sous intégrés, promotionnels, mi- ruraux mi - urbains, à la fois traditionnels et récents, parfois très denses parfois très aérés. Lorsque l'Etat manifeste son pouvoir, on est devant des programmes promotionnels d'habitat social, de recasement d'urgence, le plus souvent il s'agit d'un marché immobilier insalubre qui s'installe par l'auto- construction. Celle-ci exprime une demande caractérisant un bassin d'emploi bon marché résultat d'un repli identitaire chez des groupes sociaux marginalisés ayant dépasser le stade de transition d'un monde d'agriculture, où ils étaient eux qui définissait les normes et les valeurs par rapport à des marginalisés sans terre, à un monde urbain qui les places à leur tour dans une nouvelle marginalité vis-à-vis à une ville nouvelle qui a promulgué ses propres normes et valeurs et en a même tracer la frontière.

Face à cette urbanisation en doubles crises, les groupes sociaux marginaux des villes moyens oasiennes adoptent des stratégies de compétition vis-à-vis des pouvoirs publics pour le contrôle de la territorialité marginale. Les rapports de force autorisent alors un mouvement de va et vient qui tient lieu d'un « pacte urbain non déclaré » à travers le quel la ville périphérique se produit.

Dans cette évolution , certaines communautés agropastorales ont préféré se tenir à l'écart de la ville, reproduisant un habitat selon leurs références socioculturelles et accordant un rôle important au lien social et aux solidarités du groupe. Elles ont mis en place des matérialités significatives auxquelles s'accroche l'identité du groupe. Ici, l'exclusion est mieux vécue et la récupération politique n'a pas de prise étant donnée la forte cohésion sociale de ces communautés.

Fig.4. Occupation du sol à Zagora

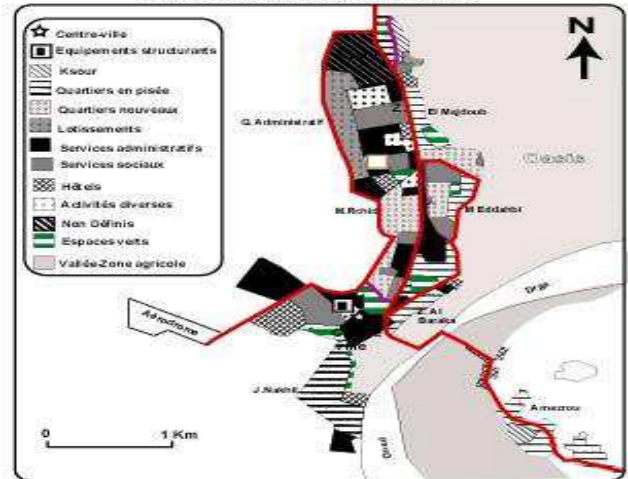
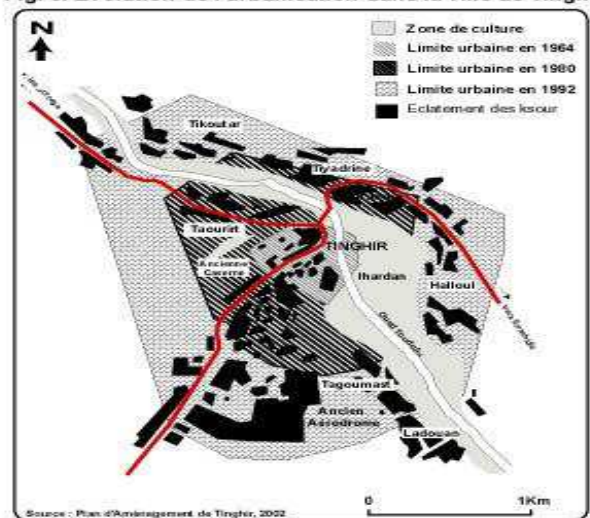


Fig. 5. Evolution de l'urbanisation dans la ville de Tinghir



## 2- Vers un modèle urbain à dimension environnemental

L'analyse du modèle urbain actuelle aussi bien pour la petite ville que pour la ville moyenne repose essentiellement sur le mode de croissance, les mécanismes et échelles de la production de la marginalité urbaine. Donc, il faut concentrer tout l'effort de conception de nouveau modèle sur la manière d'inverser les tendances de façon à maîtriser la croissance urbaine tout en agissant sur les facteurs de la marginalité. Etant donné qu'on est dans un contexte oasien et dans une conception de zone de biosphère, Etant donné aussi la conscience collective s'orientant aujourd'hui vers de nouvelles approches en matière d'urbanisme et d'habitat avec de nouveaux outils. Le concept d'Aménagement Alternatif est le plus approprié à l'environnement oasien parce que le but affiché au plus haut niveau c'est de sauvegarder l'oasis du sud marocain contenu- contenant et objectifs.

La mise en œuvre d'une Zone d'Aménagement Alternatif (ZAA) sur des terrains situés en marge des palmeraies permet ainsi de lutter contre la saturation des espaces cultivables, préjudiciables au maintien de l'activité agricole et, in fine, à l'environnement dans une région supposée réserve de biosphère. Les ZAA obéissent à une logique de délocalisation. Le choix de leur positionnement dépend ainsi de trois facteurs essentiels : d'abord leur capacité à ne pas endommager l'écosystème oasien, ensuite leur capacité à dédensifier les zones saturées (urbaines et rurales) et enfin leur capacité à promouvoir le renouveau de l'activité économique au sein de région.

## **2-1- Le concept de la Zone d'Aménagement Alternatif (Z.A.A)**

C'est sur le plan spatial que les ZAA prennent toute leur dimension innovante en tant que zones d'aménagement respectueuses de l'environnement. En effet, suite au constat de la saturation de la plupart des espaces d'habitat dans les régions oasiennes, il est nécessaire de proposer de nouvelles zones d'aménagements. Les zones d'habitat ne peuvent pas en effet continuer dans la logique d'occupation actuelle, qui voit une urbanisation mal-maîtrisée, se concentrant soit le long des voies de communication soit à proximité des espaces irrigués, des fois ancrée dans la montagne. Cette forme d'urbanisation s'avère à terme menaçant pour la survie des palmeraies, venant offrir des conditions favorables à la recrudescence du phénomène de désertification.

L'analyse de la crise du modèle de croissance urbaine, illustre gravement les répercussions de l'attractivité de l'ensemble urbain du Tinghir-Dades, du Saghro- Drâa et du Tafilalet. Les villes se caractérisent ainsi par un éclatement urbain que ne pourrait accompagner ni les équipements d'infrastructure, ni les équipements de cohésion et d'intégration nécessaires dû au manque d'espace du périmètre urbain déjà excessivement élargies sans aucune mesure d'accompagnement. De manière générale, les villes moyennes et petites s'articulent difficilement, en dualité parfois, avec leurs Ksar d'origine et se caractérisent par son inadéquation avec le milieu environnemental dans une région supposée de biodiversité. Les ZAA sont des moyens d'aménagement dédensifiant les zones saturées. Elles se caractérisent avant tout par la mixité de leur fonction. Ainsi, si leur vocation est avant tout de recevoir le fruit de l'accroissement démographique en proposant des zones d'habitat, elles pourront aussi bien recevoir des activités économiques telles que des infrastructures touristiques ou des équipements agro-industriels. De même, les ZAA seront aménagées en respectant les normes en terme d'équipements socio -collectifs

et équipements structurants (infrastructures de transport).

La mise en place des ZAA pour décongestionner une ville trop engagée dans la palmeraie alors qu'elle dispose de terrain à l'extérieur, ou corriger l'orientation longitude d'un périmètre urbain trop instrumentalisé électoralement dans le sens d'une consommation excessive de l'espace agricole, ou alors relativiser une exploitation irrationnelle d'un droit de préemption dans le mauvais sens ; est une priorité absolue. L'adoption du principe de zone tampon empruntée au concept de zonage de la conservation de la Réserve de biosphère pour isoler relativement l'urbain du rural peut s'avérer en matière d'urbanisme réglementaire une nouvelle solution de très grande importance. Cette vision d'aménagement environnemental devra bien évidemment guider tout document d'urbanisme car elle comblera beaucoup de lacunes. Le nouveau SDAU du Grand Errachidia est déjà dans cette phase conceptuelle où l'effort est centré sur la mise en œuvre des ZAA dans le but de participer à la maîtrise des centres urbains actuellement saturés, tout en garantissant la continuité de leur développement.

Des sites Un grand effort est à déployer pour le choix des sites à fournir pour ne pas proposer des sites sans possibilité de développement ou qui endommageront la biosphère.

A cet effet, le SDAU du Grand Errachidia s'est orienté, entre autres, vers l'application du concept de la Z.Z.A :

- La promotion d'errich en pôle stratégique d'activités ;
- La conservation du Parc National du Haut - Atlas oriental (PNHAO), s'étalant sur les propriétés territoriales d'Outerbat, Amouguer et Ait Yahia ;
- La projection d'une Zone d'Aménagement Alternatif (ZAA), articulant Sidi Ayad et Mzizel, avec la création d'un nouveau noyau sur la dite articulation en arc, et la projection d'une nouvelle liaison au centre touristique d'Imilchil.
- A l'Ouest de la ville de Rich, la promotion du centre de Kerrandou, et susceptible d'alléger la pression exercée sur les terrains agricoles de Guers Tiallaline.
- La maîtrise et le contrôle des extensions new -Ksarienne à la

lisière, et au sein du PNHAO, aussi bien qu'en plein périmètre agricole du Guers.

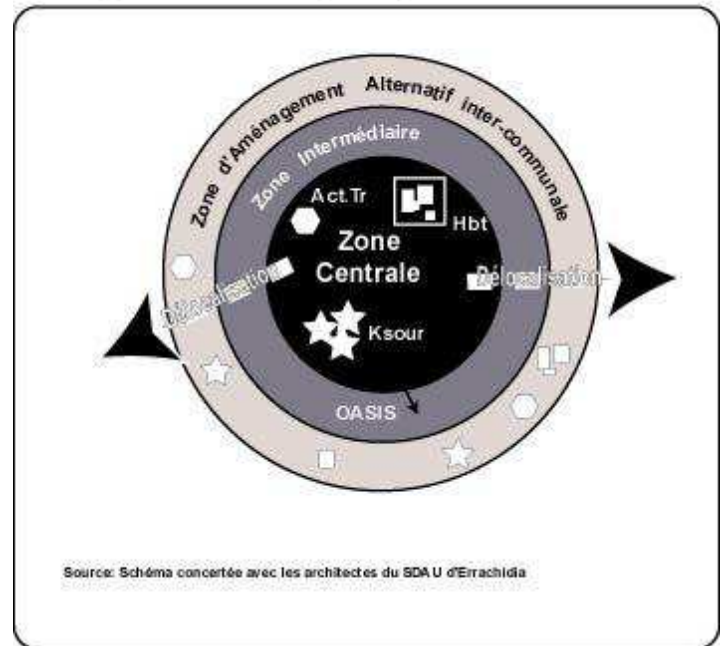
- Valorisation et aménagement des stations thermales de My Hachem et My Ali Cherif à même d'assurer le développement économique du centre promu Kerrandou .
- Réhabilitation et sauvegarde des Ksour encore habités aux abords du PNHAO et particulièrement Ksar Aït Yahia Ou Sghir, Tarribant.... , Et intégration aux sentiers de Randonnés de Montagne (les reconversions et créations de Gîtes d'étapes sont éventuelles).

## 2-2. Un modèle emprunté à la RBOSM

Le modèle Zone d'Aménagement Alternatif est perçu sous la même logique d'une réserve de biosphère : un cadre largement habité où l'aménagement est spatialement conduit vers un zonage en Trois auréoles Centrale, Tampon et zone alternative.

La zone centrale c'est la ville, la diversité humaine, le patrimoine architectural et une partie de l'oasis altérée. C'est une zone à décongestionner par la délocalisation des secteurs d'habitat et d'activités sommaires, c'est aussi une zone à réhabiliter et à valoriser La zone intermédiaire est une zone tampon de palmeraie à préserver de l'expansion urbaine et de l'envahissement des installations touristiques informelles. Enfin la troisième auréole correspond à la zone d'aménagement alternatif. C'est une zone intercommunale destinée à recevoir le trop plein requalifié de la zone centrale (habitat, ksour, activités touristiques...). Procédant selon ce modèle et dans un contexte institutionnel de réserve de biosphère (à plaider vivement) avec une bonne gouvernance articulée sur l'approche volontariste et partenarial inter communale, il est possible de réhabiliter des ksour, d'interdire réellement la construction dans la palmeraie de manière à donner un choix au population celui de requalification de leurs ksour- habitat délocalisés vers la zone d'aménagement alternatif. Bien évidemment, la délocalisation doit être une opération soutenue, en partie subventionnée et inter communale. Il ne s'agit donc pas, d'interdire la construction dans la palmeraie à partir d'un cahier de charge qui n'implique qu'un ou deux partenaires dans un contexte d'investissement (notamment l'Agence Urbaine et le Centre Régional d'Investissement) qui n'engage aucune action d'accompagnement. Cela ne marche pas et ne marchera jamais parce qu'on ne donne aucun choix aux populations et aux investisseurs.

Fig. 6. Schéma du principe de Modèle Z.A.A



Le point fort du modèle si qu'il apporte une vision d'ensemble, construite à partir des dysfonctionnements observés et pour des objectifs clairement définis et qui s'inscrivent dans un cadre environnemental durable basé sur le partenariat inter-territorial. Les phénomènes d'extensions urbains, de bouleversements migratoires, de périurbanisation excessive, de rurbanisation systématique et de production de la marginalité socio-spatiale n'est pas l'affaire d'une ville ou d'une commune, c'est l'affaire d'un territoire oasien qu'on veut requalifier pour un meilleur fonctionnement capable de se prendre en charge et d'intégrer tous les éléments qui le compose.

Bien évidemment, la mise en place pratique d'un modèle Z.A.A devant orienter la conception du nouveau modèle nécessite des dispositions aux niveaux spatiaux, économiques, stratégiques et au niveau de la faisabilité aussi.

En effet, sur les plans spatial et économique, il est nécessaire d'ouvrir de nouvelles zones d'urbanisation, de préserver les espaces situés à l'intérieur de la palmeraie pour l'exploitation agricole et de faire face aux difficultés de la maîtrise de l'expansion urbaine. Sur le plan économique, il faut bien comprendre que les contraintes économiques sont dus essentiellement aux limites actuelles de l'agriculture et à l'impossibilité de voir émerger d'autres secteurs d'activités, tels que l'industrie par exemple. La fragilité du milieu naturel ne permet pas le développement de secteurs d'activités fondamentalement étrangers à l'agriculture. Les

activités agricoles doivent perdurer au sein de la région oasien, non seulement en tant que garant du paysage oasien, mais, en tant que garant d'un savoir-faire accumulé par des siècles d'ingéniosité, mis au service d'une exploitation optimale des ressources de la région et compris la gestion de la rareté de l'eau.

Sur le plan stratégique, il s'agit d'un mode de développement centré autour du couple tourisme / agriculture. Ceci avec un accompagnement des mutations des modes d'agriculture dans le but d'atteindre une productivité maximale et la forme du paysage et avec une conception du tourisme émergent comme le « bol d'air » nécessaire au développement de la zone. L'importance du patrimoine naturel et culturel de la région, ainsi que des savoir-faire locaux sur le plan artisanal font du secteur touristique, le principal atout de la région oasienne.

La valorisation du potentiel touristique met surtout en jeu un grand nombre d'emplois induits, aussi bien dans l'artisanat que dans la valorisation des produits agricoles locaux. Si l'émergence du tourisme constitue bien un réel moyen de donner un nouveau souffle à la région, il ne permet en aucun cas de résoudre l'ensemble des maux qui affectent la région. L'émergence des activités liées au tourisme doit donc être conforme aux particularités de la région. Il est à dire ici qu'on ne peut y imaginer la construction ou l'aménagement de zones touristiques à trop grande échelle et que les efforts doivent surtout être entrepris dans l'accompagnement du développement touristique, c'est-à-dire dans la formation de personnel et dans le développement des activités artisanales.

Au niveau de faisabilité, trois règles à respecter scrupuleusement : la volonté de décongestion des centres urbains par la création de zones d'aménagement alternatif ; l'encouragement de systèmes d'intercommunalité dans les zones de forte densité ; la mise en œuvre d'un programme de valorisation de la biosphère<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> La valorisation de la biosphère s'avère être un impératif, tant sur le plan formel (voir règlement des réserves de biosphère à l'UNESCO) que sur le plan du développement. A cet effet, il faut mettre en place une structure capable de prendre en main la gestion de programmes inhérents aux intentions de l'UNESCO. Le Plan de Gestion de la RBOSM nous semble le cadre approprié à ce niveau pour faire aboutir cette instance.. La première tâche de cette-ci est de mettre en place un système d'information géographique de la zone, relevant les sites d'intérêts et les sites à

### **3- Agir sur le tourisme durable c'est agir sur le territoire**

Consolider un modèle territorial de développement urbain pour la ville oasienne articulée sur le concept de l'aménagement alternatif suppose aussi une configuration de la demande touristique en conformité avec un tourisme alternatif.

En Effet, les chartes élaborés, les PAT/ PATD ne répondent pas vraiment aux objectifs qualitatifs du tourisme durable et ne peuvent s'adapter à une offre mondiale concurrentielle dans ce sens. Les besoins de la clientèle sont importants mais les exigences aussi. Alors que nos chartes et PAT restent trop alignés sur l'optimisation des voyages, les circuits, les destinations, le zoning, la signalisation. L'exemple de la charte touristique de Fès où encore le PATD de la région de Souss-Massa-Draa sont édifiants à ce sujet.

C'est un pat en avant certes, on commence à raisonner charte d'aménagement dunaire et oasienne, schéma d'implantation des bivouacs dans le désert et les massifs pré-sahariens, Plan d'aménagement des Oasis, Plan de gestion de la biosphère ; or, on n'arrive pas encore à mettre en évidence, par la pratique, le type de rupture ou d'inflexion que le nouveau mode de gestion de tourisme propose vis-à-vis du modèle traditionnel de développement à part le quantitatif. Autrement formulé, Est-ce qu'on est conscient tous que le tourisme durable représente un enjeu pour le secteur touristique lui-même ? Dans le sens que seuls les territoires capables de s'organiser, d'assurer des équilibres sociaux des destinations touristiques, d'élaborer un savoir faire en terme de conception, d'outils, de stratégies et de planification durable de l'activité touristique seront en mesure de s'inscrire dans un tourisme durable ou plus exactement alternatif.

La concurrence est acharnée, dans la pratique tout est permis, mais c'est à nous de qualifier nos territoires, de mobiliser nos acteurs, de nous doter d'un cadre législatif adapté à nos moyens, à la fragilité de nos espaces, à la demande de notre société avant de configurer stratégiquement notre offre touristique.

---

préservé, afin d'élaborer des programmes de sauvegarde et de mise en valeur.



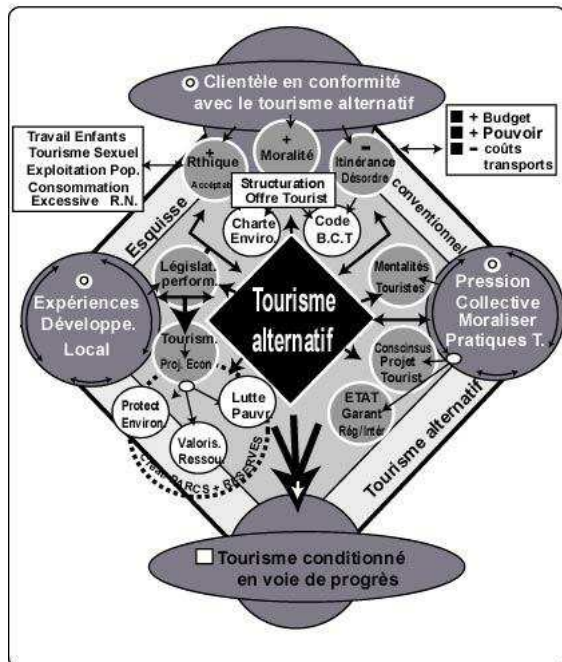
### 3-1. Comment opérer pour un tourisme alternatif ?

La diversité de l'offre touristique, la programmation des PAT ou de PDRT et les chartes de tourisme n'ont de valeur réelle que lorsque le projet touristique est avant tout une conception en projet de territoire. Toute la difficulté c'est de trouver les outils capables d'opérer en terme de tourisme alternatif. Ce dernier est une forme de développement, d'aménagement des activités touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique, à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou s'ajournent dans l'espace oasien.

#### 3-1-1. Le Tourisme alternatif : un enjeu pour le secteur touristique lui-même

Le tourisme alternatif est une voie de progrès conditionnée par l'élaboration des savoir faire, des outils adaptés à l'approche globale, par la réalisation de diagnostics territoriaux les plus précis possibles moyennant l'animation, le travail du groupe, la recherche du qualité et de labellisation selon des démarches stratégiques.

Fig.7. Schéma conventionnel du tourisme alternatif



L'objectif prioritaire du tourisme alternatif se n'est pas de capter un potentiel de croissance économique ou/et la recherche de bénéfice rapides. Mais c'est d'abord, une demande de clientèle en osmose avec le tourisme alternatif. C'est-à-dire

qu'en premier lieu il y a recherche de moralité et d'éthique acceptable. Un tourisme sexuel ou d'exploitation du travail des enfants ou des personnes locales et qui consomme excessivement les ressources naturelles selon une itinérance en zapping ne peut relever de ce type de tourisme souhaitable.

Aujourd'hui le tourisme alternatif représente un enjeu pour le secteur touristique lui-même. Il faut afficher le qualitatif pour pouvoir s'adapter à une offre mondiale aujourd'hui au stade de maturité. Les besoins de la clientèle sont importants mais, les exigences aussi sont à un niveau top. Autrement dit, l'avenir de l'activité touristique par excellence c'est aux territoires structurés qui sauront l'exploiter dans le sens de l'organisation des activités touristiques dans un contexte strictement de paix sociale et d'équilibres sociaux des destinations touristiques.

Ceci ne peut se faire que sous la protection d'un cadre législatif performant capable de valoriser l'expérience de développement local en matière d'élaboration de projets économiques et de maintenir les dynamiques autour des objectifs touristiques visant la création des parcs naturels, les réserves, la protection de l'environnement et la valorisation des ressources pour un développement économique durable.

En effet, les chartes environnementales élaborés à l'échelle mondiale<sup>4</sup>, de même que les codes de bonnes conduite touristique et les code mondiaux de d'éthique essayent de restructurer l'offre touristique de façon à faire pression collective pour moraliser les pratiques touristiques. Pour cela, les puissances publiques porter garant des règles et des intérêts généraux. La présence de l'Etat ne doit pas consister uniquement à drainer les capitaux touristiques mais aussi et surtout accompagner l'investissement et se présenter à l'aval pour évaluer l'action.

#### 3-1-2. Le tourisme alternatif est une affaire de pilotage technique et territorial

Dans les espaces oasiens du Draa et de Tafilalt, le pilotage du tourisme au niveau des acteurs est une priorité. Gérer leur diversité via l'approche participative et l'animation professionnelle est une chose importante. D'une part, pour permettre l'adaptation collective des outils d'évaluation en

<sup>4</sup> Plusieurs étapes sont à signaler dans ce sens : la première conférence de l'UNESCO en 1978, le Club de Rome en 1982, le Rapport Brundtland en 1987, le Sommet de la Terre à Rio en 1992, le Sommet de New York en 1997, Assemblée de Santiago en 1999.

fonction de l'évolution des enjeux territoriaux. D'autre part, pour maintenir la dynamique territoriale dans le temps.

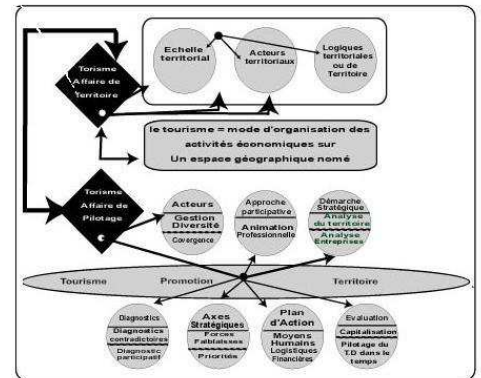
Une telle procédure permettra de dresser l'état des lieux dans le but d'unifier la démarche stratégique face à la diversité des logiques des acteurs afin de caractériser les types de pratiques touristiques pour toute évaluation rationnelle ou adaptation nécessaire pour définir les mesures d'accompagnement.

Le pilotage au niveau des diagnostics contradictoires et participatifs à travers l'animation professionnelle et la médiation par consensus permet de bien mettre le point sur les forces et les faiblesses nécessaires pour définir les axes stratégiques moyennant la trilogie : constats, interprétation, objectifs de développement prioritaires retenus pour le territoire.

Au niveau du Plan d'Action le pilotage est un moyen pour aider à mieux cibler les moyens humains, logistiques et financiers pour mettre en place chaque action retenue (responsables, partenaires, associés, délais, calendrier d'exécution...).

Enfin, le pilotage au niveau de suivi-évaluation, que ceux-ci soit directe avec les acteurs soit en partenariat avec des compétences extérieurs, vont permettre la capitalisation du contenu de chaque phase pour pouvoir piloter le tourisme alternatif dans le temps.

Fig.8. Dimension territoriale du tourisme alternatif





## Conclusion

Au Maroc, le développement d'un tourisme de qualité passe nécessairement par

- Un code d'urbanisme spécifique à l'espace oasien
- Une pratique d'aménagement collectif et alternatif
- Le consensus, la convergence et l'intercommunalité
- La recherche de la durabilité
- Un code d'urbanisme spécifique à l'espace oasien

Ce n'est pas en terme de polarisation des investissements en matière de tourisme (haut standing, les projets Azur) qu'on va assurer la durabilité du tourisme; On risque de créer des espaces frontières au sein des territoires oasiens.

Concevoir le développement touristique interstitiel en projet de société plus qu'un créneau porteur pour la création et l'accumulation de richesses c'est d'abord une affaire de projet de territoire, de pilotage du tourisme et de restructuration de la demande touristique dans le sens de la protection de l'environnement, du développement économique et de lutte contre la pauvreté par l'action concertée et le suivi.

## Bibliographie

-Actes de séminaire « Stratégie urbaine et urbanisme opérationnel », Rabat, Association nationale des architectes et urbanistes (ANAU), 1989.

AHDA (M.), « Structures et Mutations économiques et sociales au Tafilalet 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle : le poids des Relations avec l' Afrique Noire », Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Toulouse le Mirail, 1989.

AIT HAMZA (M.), « Mobilité socio -spatiale et développement local au Sud de l'Atlas Dades - Todrha » Thèse de Doctorat en Géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 1999.

BELLAMACHI et autres), « Les Ksour et Kasbah : Etude analytique et concepts urbains », D.E.S en Architecture, ENA, Rabat, 1992

BOUNAR (A.), « L'urbanisation dans un milieu d'oasis Présahariennes : la vallée du Draa et le pays de Ouarzazate », Thèse de Doctorat, 1993.

BOUBEKRAOUI (M.) et CARCEMAC (C.), « La crise des palmeraies de la plaine du Tafilalet », Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Institut de Géographie, Université Toulouse – Le Mirail, 1983.

CHEROUIT (A.), « Evolution de l'habitat rural traditionnel dans les oasis présahariens : l'éclatement des ksar dans la vallée du Ziz et la plaine de Tafilalet (Errachidia) », Mémoire de fin d'études, INAU, Rabat, 1987.

DAOUD (M.), Les processus de l'évolution socio - spatiale dans la vallée moyenne du Ziz, Doctorat du 3<sup>ème</sup> Cycle en Géographie, Université Toulouse, 1984.

DIRECTION DE L'URBANISME, 2006 : « Etudes relatives à l'établissement du SDAU des vallées de Toudgha et de Dadès », Rabat.

EL FASKAOUI (B.), « Jbel Saghro : Mutations d'une société et de son environnement géographique », Thèse de Doctorat en Géographie, Université Nancy II, 1996.

FAURE (R.), « La palmeraie de Tafilalet, étude d'un secteur d'irrigation traditionnel au Maroc », Thèse de 3<sup>ème</sup> Cycle, Géographie, Paris, 1986.

HAJJAJI (H.), « Urbanisation et intégration des espaces périphériques :Cas de la ville d'Errachidia », Mémoire de fin d'Etudes Supérieures en Aménagement et Urbanisme, INAU, Rabat, 1999.

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN, 2005 : « Annuaire statistique régional, région de meknès-Tafilalt », Meknès

HAJOUI (F.), « Tourisme et développement du Grand -Sud marocain », Thèse de 3<sup>ème</sup> Cycle, Institut de Géographie, Université. Aix- Marseille II, Aix-en-Provence, 1985.

JARIR (M.), « Errachidia et l'organisation régionale de la vallée de Ziz », Thèse de 3<sup>ème</sup> Cycle, Université François Rabelais, Tours, 1984.

JELLOULI (D.), « Les efforts du développement dans le sud marocain et leur limites : l'exemple de la province de Ouarzazate », Mémoire du DBS, Université Hassan II, Casablanca, 1990.

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 2004 : « Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc », Dirrassat, Tunis.

MOUNTASSIR (E.), « Collectivités traditionnelles et espaces ruraux montagnards dans les zones d'

arrière- pays atlasiques méridionaux : Le cas des Aït Sedrate du Dades », Thèse de 3e cycle, Université d'Aix-Marseille II, 1986.

MSEFER (J.), « Les cités traditionnelles dans le développement urbain des villes islamiques », Mémoire de fin d'étude, dirigé par M. Claude CHALINE, Institut d'urbanisme de Paris, Université de Paris -Val de Marne, (sd).

NAIM (M.), « La migration internationale de travail et les transformations socio -spatiales dans les oasis présahariennes du Maroc : le cas de la vallée du Toudgha », Thèse du Doctorat en Géographie, Université de Nice, 1996.

-Plan Directeur des Aires protégées, Les sites d'intérêt biologique et écologique du domaine continental, vol.1 et 2, Administration des Eaux et forêts et de la conservation des sols, 1993.

Parc National du Haut Atlas Oriental : Plan directeur d'aménagement et de gestion, vol. 1, Administration des Eaux et forêts et de la conservation des sols, 1993.

SADKI (A.), « Une cité oasisienne du Ghéris, Ksar Ait Yahia O'athmane : étude historique, architecturale et archéologique », Mémoire de fin d'études, INSAP, Rabat, juin, 1995.

-Schéma de Développement et d'Aménagement Régional, Région Economique du Centre -Sud, Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Ministère de l'Intérieur, 1988.

-Séminaire national sur la vulgarisation des nouveaux textes législatifs et réglementaires régissant l'urbanisme et l'Architecture, Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture, Rabat, Octobre, 1994.

AGENCE URBAINE DE OUARZAZATE-ZAGORA, 2007 : « Urbanisme et urbanisation dans les provinces de Ouarzazate et de Zagora », Phase 1, Diagnostic », Rabat.